



Ville de Vaujours

DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Service Urbanisme

Réf. : DB/ST/TD/NB/PH

Demande déposée le 03/03/2021		N° DP 093 074 21 C0009
Par :	MADAME	
Demeurant à :	55 RUE DE PROVENCE 93410 VAUJOURS	Surface de plancher créée: 0 m²
Pour :	ISOLATION DES MURS PAR L'EXTERIEUR ET POSE D'UNE MARQUISE	Nb de logement s: 1
Sur un terrain sis à	55 RUE DE PROVENCE-93410 VAUJOURS	Nb de bâtiments : 1
Cadastré :	A 1271	Destination : HABITATION

ARRETE MUNICIPAL tendant à la décision de NON-OPPOSITION n°21/121

Madame,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** le Code l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, et R.423-1 et suivants ;
- Vu** le plan local d'urbanisme adopté le 19 décembre 2017 en application de l'article L 153-1 et suivants du code de l'urbanisme ;
- Vu** le contenu et les effets du plan local d'urbanisme aux articles L 151-1 et suivants et L 152-1 et suivants du code de l'urbanisme ;
- Vu** la déclaration préalable susvisée ;

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les travaux décrits ci-dessus **peuvent être exécutés en respectant les prescriptions ci-dessous :**

-ARRETE-

Article 1 : Les travaux devront être conformes au projet joint ;

- Isolation thermique des murs à l'extérieur (nettoyage de la façade avec agent d'assainissement au nettoyeur haute pression, reprise des microfissures au MUREX);
- Profil aluminium de départ avec goutte d'eau, profil latéral aluminium formant l'arrêt système d'isolation ;
- Fixation collée et chevillée sur structure maçonnée en polystyrène graphité de marque SINIAT épaisseur 120 mm, application d'un sous enduit résine fibré pour marouflage ;
- Fourniture et pose d'un treillis synthétique ;

- Pose d'une marquise (théa gris anthracite) ;

Article 2 : Tous travaux ou installations prévus en bordure de la voie ou nécessitant une occupation du domaine public sont subordonnés à l'obtention d'une permission de voirie après l'instruction d'une demande à déposer auprès des Services Techniques.

Article 3 : A l'issue des travaux, le pétitionnaire devra transmettre en mairie, en trois exemplaires le formulaire dûment complété de Déclaration Attestant l'Achèvement des Travaux (DAACT – cerfa n°13408*05) pour procéder à la conformité.

Veillez agréer, **Madame**, l'assurance de ma considération distinguée.

Vaujours, le 25 mars 2021

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint en charge de l'urbanisme,
des espaces verts, des travaux et des voiries,



Stéphane PAU

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 424-7 du code de l'urbanisme. Elle est exécutoire à compter de sa notification au demandeur.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

- **DROITS DES TIERS :** La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment : obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au bénéficiaire de l'autorisation de respecter.

- **VALIDITE :** Les effets de la déclaration sont caducs si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de deux ans à compter de sa délivrance ou si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Le décret n°2014-1661 du 29 décembre 2014 porte ce délai de validité à 3 ans à une déclaration intervenue au plus tard le 31 décembre 2015.

Vous pouvez demander la prolongation de votre autorisation si vous ne pouvez pas commencer les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous prévoyez d'interrompre le chantier durant plus d'1 an. L'autorisation peut être prolongée 2 fois pour une durée d'1 an. La demande doit être faite par courrier en 2 exemplaires, 2 mois avant l'expiration du délai de validité (ou avant l'expiration de votre 1^{ère} demande de prolongation). Ce courrier doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé en mairie.

- **AFFICHAGE :** La décision de non opposition à la déclaration préalable ou l'arrêté de permis doivent être affichés sur le terrain par les soins du bénéficiaire, de manière visible de l'extérieur, dès sa notification. Les conditions de l'affichage sur le terrain sont définies par l'article R.424-15 et les articles A.424-15 à A.424-18 du code de l'urbanisme. Il faut retenir que l'affichage sur le terrain doit : être visible de l'extérieur, être réalisé dès notification de l'arrêté pendant toute la durée du chantier, mentionner l'obligation prévue à peine d'irrecevabilité par l'article R.600-1 de notifier tout recours administratif ou contentieux à l'auteur de la décision ainsi qu'à son bénéficiaire.

- **DELAIS ET VOIES DE RECOURS :** Le délai de recours contentieux des tiers est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de DEUX MOIS d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à compter de la notification de la décision ou de l'arrêté contestés. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les permis délivrés au nom de l'Etat.

Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. « **Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site Internet www.telerecours.fr** »

- **ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGES :** Elle doit être souscrite par le pétitionnaire dès le début des travaux. A défaut, il encourt des sanctions pénales sauf s'il construit pour lui-même ou sa proche famille.



Déclaration préalable

Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis

cerfa
N° 13404*07

Pour les déclarations portant sur une construction ou des travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes ou sur un ravalement, vous pouvez utiliser le formulaire cerfa n° 13703.

Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis, vous pouvez utiliser le formulaire cerfa n° 13702.

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, aire d'accueil de gens du voyage,...) de faible importance soumis à simple déclaration.
- Vous réalisez des travaux (construction, modification de construction existante...) ou un changement de destination soumis à simple déclaration. (1)

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D.P. 093 074 21 C 0009
Dpl Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

Mairie de Vaujours
Seine-Saint-Denis

le 03 MAR 2021
cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis : N° 230 074 21 C 0009
à l'Agence des Bâtiments de France
par le Directeur du Parc National

1 - Identité du déclarant

Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les aménagements en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2^{ème}, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs».

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance

Date : _____ Commune : _____
Département : SS Pays : FRANCE

Vous êtes une personne morale

Dénomination : _____ Raison sociale : N° 09307421C0009

N° SIRET : _____ Type de société (Vaujours) : le 25.10.2021

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 09307421C0009
Vaujours, le 25.10.2021
Le Maire,

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

2 - Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : SS Voie : ALLÉE DE PROVENÇE

Lieu-dit : _____ Localité : VAUJOURS

Code postal : 93410 BP : _____ Cedex : _____

Téléphone : _____ indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur Personne morale

Nom : _____ Prénom : _____

OU raison sociale : _____

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Si cette personne habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

Téléphone : _____ indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : _____ @ _____

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

3 - Le terrain

3.1 - Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.
Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : SS Voie : RUE DE PROVENCE

Lieu-dit : _____ Localité : VAUJOURS

Code postal : 83410 BP : _____ Cedex : _____

Références cadastrales¹ : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 9)

Préfixe : _____ Section : A Numéro : 1274

Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 363

3.2 - Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables)

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) ? Oui Non Je ne sais pas

Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N) ? Oui Non Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations :

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 09391421009
Vaujours, le 15/03/2021
Le Maire,



Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU

4.3 - À remplir pour la déclaration de coupe et/ou abattage d'arbres

Courte description du lieu concerné :

bois ou forêt parc alignement (espaces verts urbains)

Nature du boisement :

Essences :

Age :

Densité :

Qualité :

Traitement :

Autres:

5 - À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

5.1 - Nature des travaux envisagés

- Nouvelle construction
 Travaux ou changement de destination⁴ sur une construction existante
 Piscine
 Clôture
 Autres (précisez) :

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Isolation des murs par l'extérieur - Finition ton
pierre - Pose d'une marquise -

DP 093 074 21 00009

03 MARS 2021

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet : _____

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 0930742100009
Vaujours, le 25/03/2021

Le Maire,



Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU

8 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire la présente déclaration préalable.¹⁰

Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code et de l'obligation de respecter ces règles.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

À Vaujours

Le : 1-3-2021

Signature du déclarant

Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet fait l'objet d'une demande de dérogation auprès de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 0930746210009
Vaujours, le 05/03/2021
Le Maire,

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,



Stéphane PAU

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

¹⁰ Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes dans un des quatre cas suivants :

- vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ;
- vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ;
- vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ;
- vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.



Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour les déclarations préalables

Constructions, travaux, installations et aménagements

non soumis à permis comprenant ou non des démolitions

Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous et n'oubliez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D P 093 074 21 0009

Dpt Commune Année N° de dossier

03 MARS 2021

1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements

1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être **obligatoirement renseignées**, quelle que soit la nature de la construction

Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis) :m²

Surface taxable créée des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement :m²

Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) :m²

1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables (1)

1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation

Dont :		Nombre de logements créés	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)			
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)			
	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5)			
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)			
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)				
Locaux à usage d'hébergement (7) et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé			
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS			
	Bénéficiant d'autres prêts aidés			
Nombre total de logements créés				

Parmi les surfaces déclarées ci-dessus, quelle est la surface (1) affectée à la catégorie des abris de jardin, pigeonniers et colombiers ?m²

1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert.

Pour la réalisation de ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (4)(5)(6) ?

Oui Non Si oui, lequel ?

Quelle est la surface taxable (1) existante?m²

Quel est le nombre de logements existants ? 251/03/2021

Quelle est la surface taxable démolie ?m²

1.2.3 - Création ou extension de locaux non destinés à l'habitation

	Nombre créé	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)
Nombre de commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m ² (9)			
Total des surfaces créées, y compris les surfaces annexes			
Locaux industriels et artisanaux ainsi que leurs annexes			
Maisons de santé mentionnées à l'article L. 6323-3 du code de la santé publique			
Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale et non ouverts au public (10)			
Dans les exploitations et coopératives agricoles : Surfaces de plancher des serres de production, des locaux destinés à abriter les récoltes, héberger les animaux, ranger et entretenir le matériel agricole, des locaux de production et de stockage des produits à usage agricole, des locaux de transformation et de conditionnement des produits provenant de l'exploitation (11)			
Dans les centres équestres : Surfaces de plancher affectées aux seules activités équestres (11)			
		Surfaces créées	
Parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale (12)			

Vu pour être annexé à la déclaration préalable N° 093074210009

Le Maire, Stéphane PAU

4 - Documents pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables

Pièces	Nombre d'exemplaires à fournir
Si vous pensez bénéficier d'une exonération prévue à l'article L. 331-7 1° du code de l'urbanisme, selon les cas :	
<input type="checkbox"/> F4. Le statut de l'établissement public (à caractère industriel et commercial ou administratif)	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> F5. Les statuts de l'association et le justificatif de la gestion désintéressée au sens de l'article 206 1 bis 1er alinéa du code général des impôts	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> F6. L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégralité des travaux mis à sa charge (articles R. 331-5 et R. 431-23-1 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> F7. Copie de la convention de projet urbain partenarial (article R. 431-23-2 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier.
Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un sinistre et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> F8. La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> F9. En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en réparation des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme	1 exemplaire par dossier
Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 524-6 du code du patrimoine (19) :	
<input type="checkbox"/> F10. L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réalisation d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la loi du 1 ^{er} août 2003	1 exemplaire par dossier

5 - Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro, si la collectivité a délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner l'adresse d'envoi des titres de perception

Nouvelle adresse : Numéro : _____ Voie : _____
Lieu-dit : _____ Localité : _____
Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____
Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : _____

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 0930746210009
Division territoriale : 2570311021
Vaujours, le 25/03/2021

Le Maire,

Date 1-3-2021

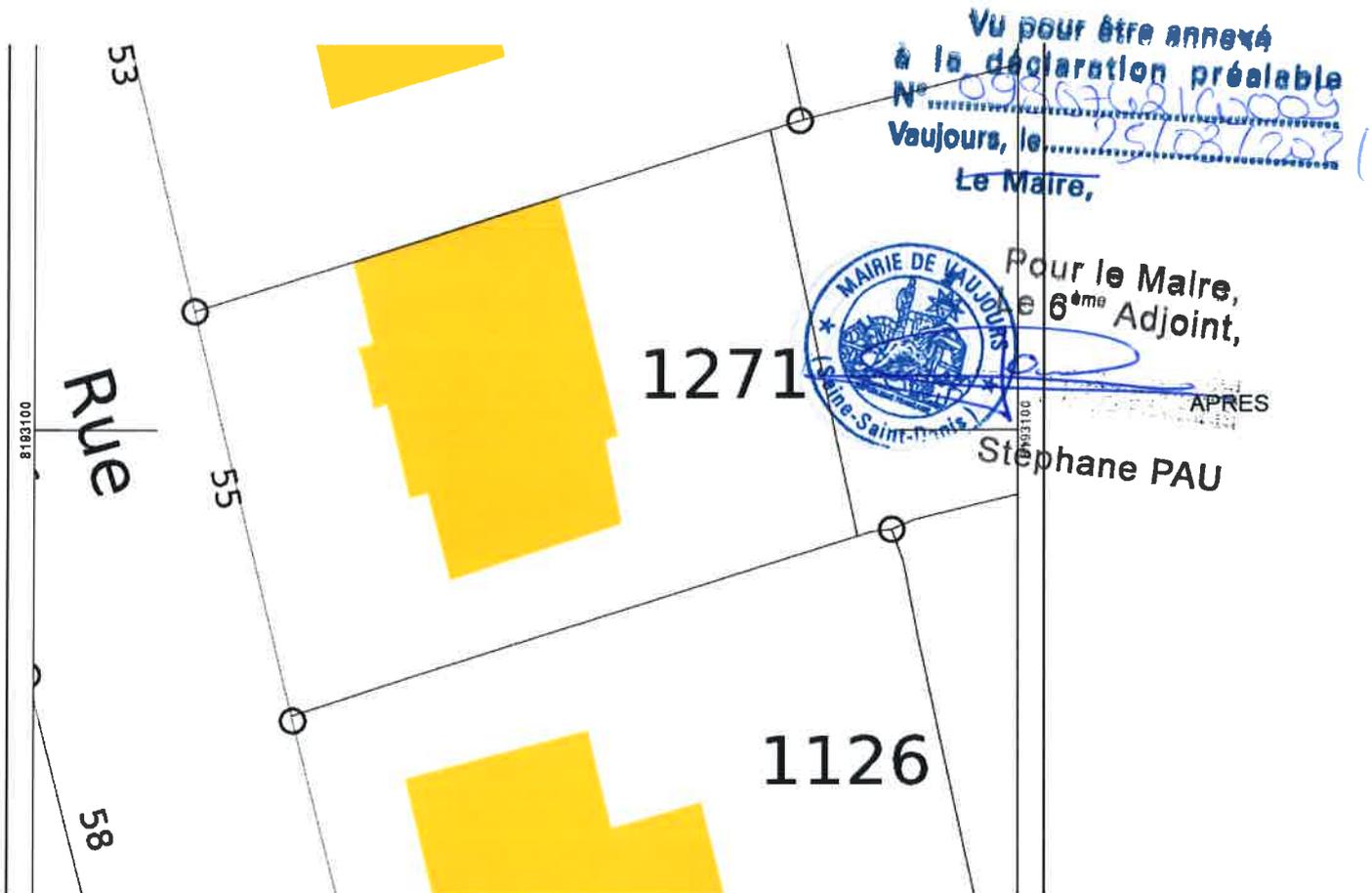
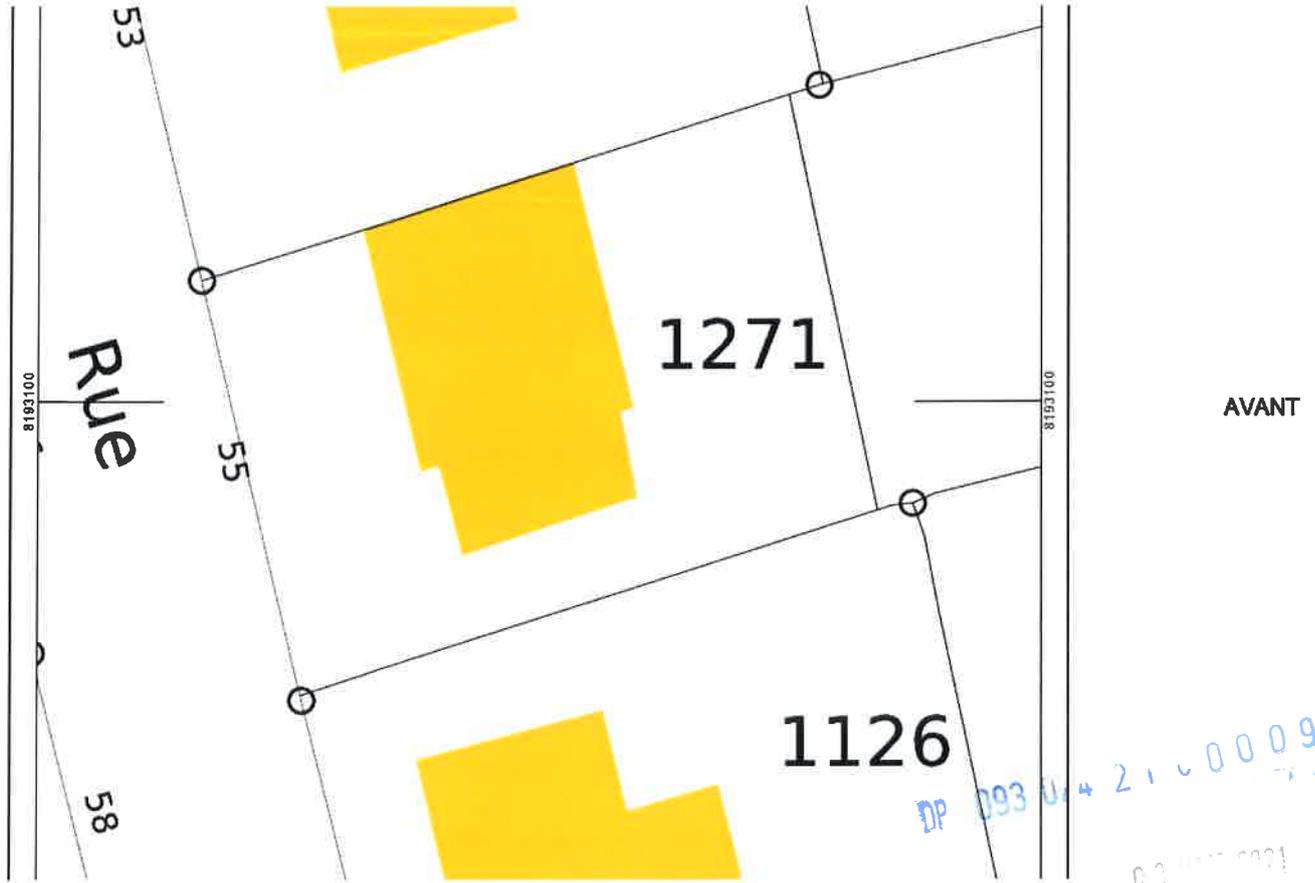
Nom et Signature du déclarant



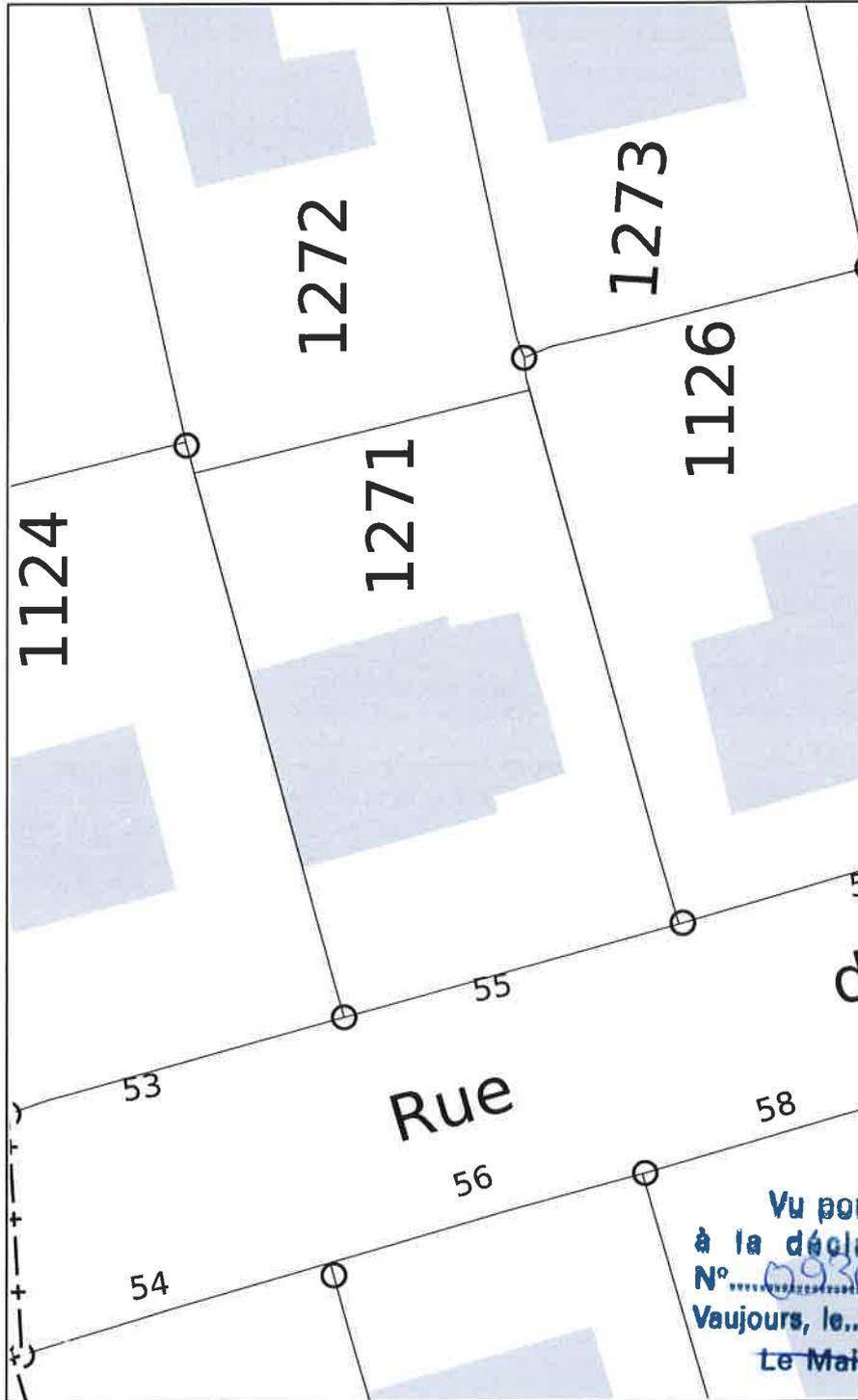
Pour le Maire,
6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU

55 rue de Provence 93410 VAUJOURS - Projet implantation marquise



55 RUE DE PROVENCE
93410 Vaujours.



Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 09307421C009
Vaujours, le 15/03/2021
Le Maire,

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,



Stéphane PAU

Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

420217 Approuvé par l'Action et les Compétences publiques

Impression non normalisée du plan cadastral

Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20210406-21-121-AI
Date de télétransmission : 06/04/2021
Date de réception préfecture : 06/04/2021

Street View



55 Rue de Provence
Vaujours, Île-de-France

55 Rue de Provence 93410 Vaujours

Il peut être annexé
à la déclaration préalable
N° 20210406-21-121-AI
Vaujours le 25/04/2021
Le Maire,



Pour le Maire,
6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU



Google

03 MARS 2021

093-219300746-21-121-AI

Photo maison 55 rue de Provence Vaujours

Lun 01/03/2021 16:40

À :

DP 093 074 21 C 0009



Téléchargez [Outlook pour Android](#)

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 09307421C0009
Vaujours, le 25/03/2021

Le Maire,

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,



Stéphane PAU

Photo maison 55 rue de Provence Vaujours

Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20210406-21-121-A1
Date de télétransmission : 06/04/2021
Date de réception préfecture : 06/04/2021

03 MARS 2021

Lun 01/03/2021 16:39

À :

DP 093 074 21 C 00 09



Téléchargez [Outlook pour Android](#)

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 09307421C0009
Vaujours, le 25/03/2021
Le Maire,

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU





MARQUISE
Sous HAIR
PROFESION
Sable

03 MARS 2021



Le 6^{ème} Adjoint,

[Signature]
Stéphane PAU

03 MARS 2021

Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20210406-21-121-A1
Date de télétransmission : 06/04/2021
Date de réception préfecture : 06/04/2021



M. ARAQUIS =
SOUHAIT ?
PROJET 52
Gris avec route.



Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU

Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20210406-21-121-A1
Date de télétransmission : 06/04/2021
Date de réception préfecture : 06/04/2021

Projet / Souhait **MARQUIS**

N° 09307421C0009
Vaujours, le 25/03/2021
Le Maire,

1.3.2021

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,



Stephane PAU

Auvents



Sofia

99€*



Dana

139€

Lima

179€



Thea

269€

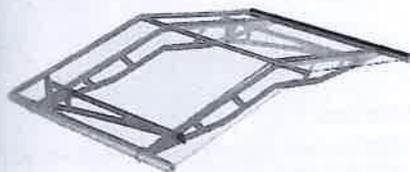


Thea gris anthracite

279€

Thea XL

507€



Leya

449€



Auvent sapin

129€



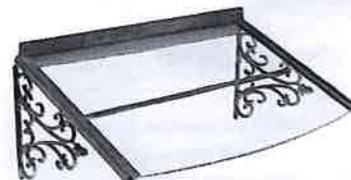
Auvent fer

399€



Éventail

539€



Natéa

609€

	SOFIA	DANA	LIMA	THEA	THEA XL	LEYA	SAPIN	FER	ÉVENTAIL	NATÉA
L x P x H, cm	140 x 90 x 15	104 x 90 x 40	148 x 86 x 17	158 x 95 x 17	198 x 95 x 17	148 x 91 x 26	L. 160 x P. 85 ⁽¹⁾	100 x 100 x 93	180 x 120 x 80	178 x 70 x 60
Matériau de la couverture	Polycarbonate alvéolaire	Polycarbonate alvéolaire	Polycarbonate transparent	Verre acrylique transparent	Verre acrylique transparent	Verre acrylique transparent	Couverture non fournie	Verre armé	Verre armé	Verre feuilleté transparent
Matériau de la structure	Acier	Aluminium	Acier	Acier inoxydable ⁽²⁾	Acier inoxydable ⁽²⁾	Acier inoxydable ⁽²⁾	Sapin	Fer traité anticorrosion ⁽³⁾	Fer traité anticorrosion ⁽³⁾	Aluminium
Finition de la structure	Laqué blanc	Laqué blanc	Laqué blanc	Brossé	Brossé	Brossé	À vernir	À peindre	À peindre	Thermolaqué Noir
Résistance à la charge	105 kg/m ²	75 kg/m ²	75 kg/m ²	130 kg/m ²	130 kg/m ²	105 kg/m ²	-	190 kg/m ²	190 kg/m ²	115 kg/m ²
Garantie structure ⁽⁴⁾	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	10 ans	10 ans	2 ans
Prix hors option	99€* (2512880)	139€ (2466590)	179€ (2466600)	269€ (2466610)	507€ (2466640)	449€ (2466700)	129€ (0876050)	399€ (2550680)	539€ (2550670)	609€ (2211350)
Prix avec couleurs laquées	-	-	-	279€ (voir nuancier)	675€ Blanc (2466650)	-	-	-	-	709€ (voir nuancier)

Tous nos auvents sont en pose : à visser

Option couleurs

Modèle Théa



Modèle Natéa



Projet Marquise 1 "sable"
2 "Gris anthracite"

(1) L'auvent Sapin existe en L. 210 x P. 85 cm, L. 210 x P. 115 cm et L. 300 x P. 115 cm. (2) L'acier inoxydable ne convient pas pour les zones de bord de mer, choisir une finition laquée. (3) Fer traité anticorrosion par galvanisation à chaud. (4) Retrouvez la garantie de la couverture sur le site : lapeyre.fr • Ce produit ne peut bénéficier de remises.



Émetteur:

AKADIA
81 AV DU MARECHAL JOFFRE
92000 NANTERRE

Tél.: 01 80 88 64 64
Email: contact@akadia.fr
Web: akadia.fr

Adressé à:

Mme
55 Rue de Provence
93410 VAUJOURS

DP 093 074 21 C 00 09
02 Mars 2021

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Unité	Total HT
Date de visite préalable : 25/02/2021	5,5%	190,00	115	m ²	21 850,00
ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE DES MURS					
INSTALLATION DE CHANTIER Mise en place d'un échafaudage si nécessaire Protection des ouvertures de façade par film polyéthylène de 15/100 d'épaisseur,					
PREPARATION DU SUPPORT Nettoyage de la façade avec agent d'assainissement au nettoyeur haute pression Reprise des micros fissures au MUREX dans la limite de 4ml.					
STRUCTURE ET ISOLATION Profil aluminium de départ avec goutte d'eau Profil latéral aluminium formant arrêt système d'isolation Isolation thermique par l'extérieur fixation collée et chevillée sur Structure maçonnée en polystyrène graphité de marque SINIAT de type "Unimat façade Ultra BD" Epaisseur 120 mm R = 3,85 m ² .K/W ACERMI n° 12/009/785 Cheville de fixation isolante					
ENDUIT ET FINITION Application d'un sous enduit résine fibré pour marouflage Fourniture et pose d'un treillis synthétique Application d'un second sous enduit résine fibré pour relief Application d'une couche de fond Application de l'enduit mince organique ou minéral de finition taloché (coloris : à définir par le client)					
Appuis de fenêtre en aluminium ou en zinc Mise en place d'une couverture si nécessaire Dépose des éléments de façade Repose des descentes d'E.P. et de la robinetteries si nécessaire Non compris : repose de marquise, luminaire et autres éléments de façade					

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 09307421C0009
Vaujours, le 25/03/2021

Le Maire,

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,



Stéphane PAU

<p style="font-size: small; color: blue;"> Réception en préfecture le 06/04/2021 à 10h00 par M. [nom] </p> 					
--	--	--	--	--	--

Total HT	21 850,00
Total TVA 5,5%	1 201,75
Total TTC	23 051,75

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

25.2.2021 Bon pour accord